

Compte-rendu du conseil d'école du 4 novembre 2013

Présents : M. Massard, adjoint au maire -, Mme Guido directrice - Mmes Desvaux, Frétey, Mouton, Ould-Ely, Trebern, Rochefort, Verrier, M. Bonnaire, professeurs des écoles - Mme Ligneul, Déléguée Départementale de l'Education Nationale - Mmes Bourdet, Bouvrais, Cherbonnet, Cortesero, Gautier, Grison, Reslou, Mézière, Sparfel, Truffaut, Mrs. Lejart, Daumas, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM
Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Approbation du règlement intérieur
- Effectifs actuels.
- Projets de classes.
- Bilan de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Questions des parents
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nombre d'électeurs inscrits : 222

Nombre de votants : 107

Bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés 101

12 parents d'élèves ont été élus.

2- Approbation du règlement intérieur

Demande des parents : intégrer l'adresse mail du conseil d'école dans le règlement intérieur et le site de l'école : demande acceptée par le conseil.

Nous expliquons les modifications apportées au règlement intérieur, toutes les modifications sont votées. Un nouveau règlement est disponible sur le site de l'école et affiché dans le hall, les parents d'élèves seront prévenus par le biais des cahiers de liaison.

3- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 165 élèves, répartis en 7 classes. 26 PS/MS, 23 TPS/PS/GS, 25 MS/GS, 24 CP/CE1, 22 CE1/CE2, 22 CE2/CM1 et 22 CM1/CM2. La classe des CM1/CM2 accueille en plus une élève du Kiêthon deux fois par semaine.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2014 doit être faite entre la mi-novembre et fin novembre.

4- Projets de classes :

Projet musique

Les classes de GS, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 vont bénéficier chacune d'une intervenante de l'école de musique de Montauban qui viendra travailler autour des rythmes avec les élèves pendant 8h.

Spectacle musique

Spectacle introductif au projet musique le mardi 10 décembre : toute l'école y assistera, la mairie nous prête la salle des fêtes.

Spectacle Bruno

Les élèves de MS et GS et la classe des CP/CE1 assisteront à un spectacle.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP/CE1 et CE1/CE2 iront la piscine du 13 décembre au 21 mars.

Sortie à Trémargat

Les élèves de CM1 et CM2 partiront une semaine à Trémargat pour participer à une classe de découverte.

Pendant cette semaine, les CE1 et les CE2 sortiront en partenariat avec la Maison de la Rance

5- Bilan l'OCCE

Visionnage du tableau des comptes.

Les dons des parents s'élèvent à 815€ cette année.

6- Bilan des décisions du dernier conseil d'école

- La cantine : Qu'en est-il de la proposition faite lors du conseil d'école du mois de juin : une personne supplémentaire + comptabilisation des avertissements - le règlement prévoit des sanctions. Pourquoi ne pas mettre en place des couleurs de comportement ?

Réponse de la mairie : pas d'avancement sur la question pour l'instant, ça va être traité rapidement en commission. M. Massard s'est rendu à la cantine. Il est décidé que le personnel de cantine peut faire passer le message aux parents par le biais des cahiers de liaison : la directrice vérifiera la signature du mot.

- Suite à la question de juin : Rappel - Un abri pourrait-il être mis pour que les parents n'attendent pas l'ouverture des portes sous la pluie?

La mairie avait pris note. Qu'en est-il à ce jour ?

Réponse de la mairie : pas d'avancement sur la question pour l'instant.

- Chemin piétonné : les travaux ont été bloqués car des matériaux y étaient stockés. Ca va être fait rapidement.

7- Questions des parents

Les parents élus au conseil d'école se sont réunis le 30 octobre, voici leurs questions :

- *Copie du compte rendu du conseil d'école : Les élus peuvent-ils le diffuser sur demande d'un parent ou cela doit-il passer par le biais de la directrice ?*

Réponse : c'est la directrice qui rédige le compte rendu, il est systématiquement affiché sur les vitres du hall d'entrée côté maternelle. La directrice les publiera également sur le site de l'école. Un mot sera diffusé dans les cahiers de liaison pour avertir des dates de conseil d'école aux parents.

- *Le cartable à roulette est-il interdit dans l'école en fonction roulette. Si oui, que dit la médecine scolaire sur cette interdiction?*

Réponse : cette question a déjà été abordée l'année dernière en conseil, voici ce qui avait été décidé : *Les cartables à roulettes ne sont pas interdits à l'école mais les enseignants ne souhaitent pas qu'ils roulent lorsque les enfants sont rangés. (extrait du compte rendu du conseil d'école du 22 octobre 2012).*

Précision : Les cartables à roulettes sont plus lourds. Les enfants ont le droit de faire rouler leur cartable tant qu'ils ne sont pas rangés.

- *Parking :*

Des véhicules se garent sur le trottoir systématiquement près du nouveau parking. C'est dangereux. Le nouveau parking est-il réservé aux enseignants ? Si oui, pourquoi tous les enseignants ne l'utilisent-ils pas ? : Il va être réservé à l'équipe éducative mais le nombre de places n'étant pas suffisant, certains enseignants continueront à se garer sur le grand parking. Une place sera réservée pour Paulette Esnault.

- *La garderie : le décompte doit-il rester au $\frac{1}{4}$ d'heure ?*

Approbation de l'assemblée

8- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014

Les rythmes scolaires : situation avant le conseil municipal

Deux réunions de la commission Rythmes Scolaires ont eu lieu. La commission réunit des élus, des représentants des associations de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée, des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école de l'école publique, les directrices et des enseignants des deux écoles, des ATSEM des deux écoles, les présidents de l'association qui gère le centre de loisirs. Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Montfort sur Meu était présente lors de la première réunion.

Suite à une consultation des personnes présentes lors de ces réunions, une proposition a été établie et soumise au conseil municipal du 28 octobre :

5h10 d'enseignement le lundi, mardi, jeudi et vendredi et classe le mercredi matin (3h20) soit 4H00 de TAP (Temps d'Activités Périscolaire) par semaine : 1h00 par jour.

Les rythmes scolaires : situation après le conseil municipal

Lors du conseil municipal du 28 octobre la proposition de 4 fois 1h00 de TAP a été rejetée par 8 voix contre et 5 voix pour.

C'est donc 3 heures de TAP par semaine qui a été retenue. Deux propositions ont été retenues :

Proposition n° 1 :

Ici la régularité des horaires est privilégiée.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50
13h30 - 15h45 + 0h45 heure de TAP	13h30 - 15h45 + 0h45 heure de TAP		13h30 - 15h45 + 0h45 heure de TAP	13h30 - 15h45 + 0h45 heure de TAP

Proposition n°2 :

Ici, les TAP d'une heure permettront peut-être une diversité dans les activités. Une demande de dérogation doit être faite car le lundi excède 5h30 de classe.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50
13h30 - 16h30	13h30 15h30 + 1h heure de TAP		13h30 15h30 + 1h heure de TAP	13h30 15h30 + 1h heure de TAP

Le conseil d'école déplore les inconvénients que l'une ou l'autre solution entraîne et approuve la solution n°1.

D'autre part, la réunion programmée le 14 novembre est reportée à une date ultérieure, la commission ayant besoin de temps pour rencontrer les associations sportives et culturelles ainsi que les organismes tels que l'école de musique ou l'office cantonal.

Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et l'adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guiodo

Les secrétaires de séance : Laëtitia Trebern et Stéphanie Desvaux